

INTERVENTION REVALIDATION DES ENTRAINEURS DU LYONNAIS

« DETECTION / FORMATION »

Arnaud Guppillotte – CTS Basket-Ball

Introduction :

Pourquoi une intervention sur la détection et la formation du jeune joueur (se) ?

Il me semble que le système Fédéral et par conséquent régional est relativement complexe à comprendre dans son architecture et son application. De plus, il apparaît également que pour travailler en harmonie avec les clubs, les entraîneurs et les entités sportives (Ligue régionale, Comités départementaux), la compréhension des systèmes de détection et de formation est indispensable afin que chacun puisse trouver une place et que les objectifs de chaque structure soient respectés.

Le système de détection :

Système d'entonnoir où d'année en année et d'échéance en échéance, le nombre de joueurs (ses) se restreint.

Objectifs : Détecter les joueurs (ses) potentiels Haut niveau pour :

- Equipes de France Jeune
- Pôle France
- Pôle espoir
- Elever le niveau de jeu régional en assurant un renouvellement des générations et des effectifs.

Qu'est ce qu'un potentiel ?

Dans chaque région, le maillage de la détection est souvent effectué par les CTS, les Cadres techniques Départementaux, les entraîneurs de clubs. Toutes ces personnes sont des relais pour détecter et informer les différents responsables de la détection régionale.

Il est primordial surtout dans notre région de faire remonter les informations concernant tel ou tel joueur (se) qui répond au profil d'un joueur (se) potentiel. Sans ces informations, quelques joueurs (ses) ne sont pas détectés et ne peuvent profiter des différentes étapes de la détection et de la formation.

Alors quel sont les profils d'un joueur (se) potentiel ?

- De grande taille (+ d'1.70 pour les filles ou 1.65 pour les garçons avant 12 ans)
- Qualités physiques (Court vite, Saute haut)
- Aisance avec le ballon (Très bon niveau de dribble, dissocie son regard, peut courir vite en dribblant, très bon niveau de passe)
- Qualités « naturelles » d'adresse : intentions de tir, mécanique, tir relâché...
- « Œil du maquignon »

Bien entendu un joueur ou une joueuse présentant tous ces critères serait exceptionnel. Mais 1 simple critère peut suffire à déterminer le potentiel d'un jeune joueur (se).

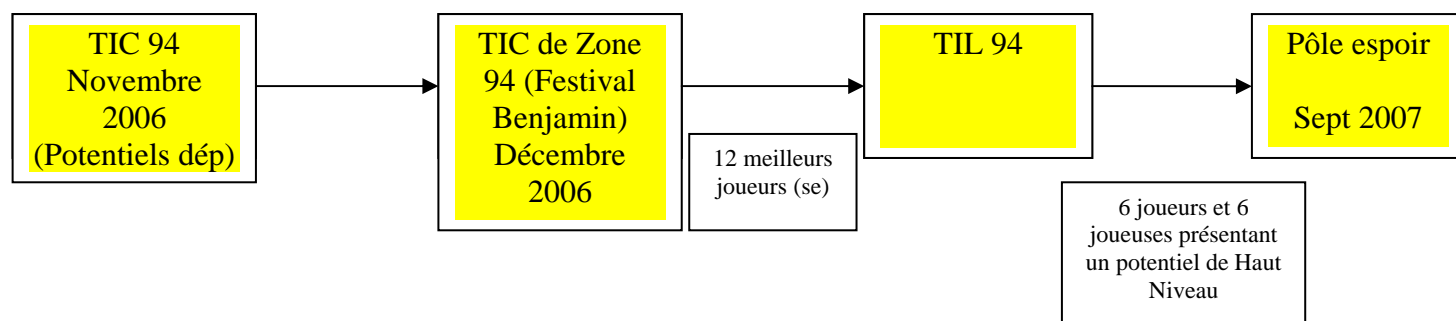
Où et quand détecter ?

- De manière informelle : Tout le temps : Entraînements, matchs, playground (ressenti)
- De manière formelle : Feuilles de matchs, tournoi inter comités, tournoi Interligues, Stages de sélections... (Critères objectifs)
- Système informatique FBI : TGG

Système fédéral de détection actuel : TIC – TIL – TIZ (Système qui sera probablement modifié lors des prochaines saisons – Voir par ailleurs) et opération TGG par la FFBB.

- **TIC : Tournoi Inter Comités : 2 par an**

Ex 2006 / 2007 :



Il est très important que les clubs signalent les joueurs et joueuses potentiellement intégrables dans les sélections départementales car, les TIC sont la base de la détection à partir de la masse.

Objectifs des TIC :

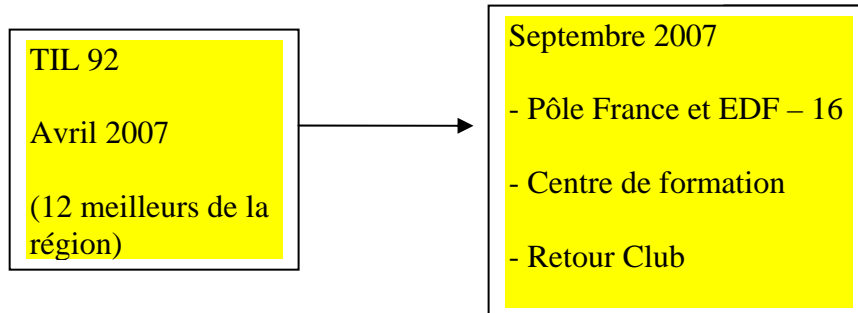
- TIC 94 : Tournoi de détection régional, Constitution du groupe régional élargi, Sélections régionales et détection pôle espoir.
- Festival Benjamins 94 : Qualifier un département aux finales nationales des comités
- TIC 95 : Pré détection pour les départements et la Ligue, Détection Camp Cerf.

➤ TIL (Tournoi Inter Ligues) :

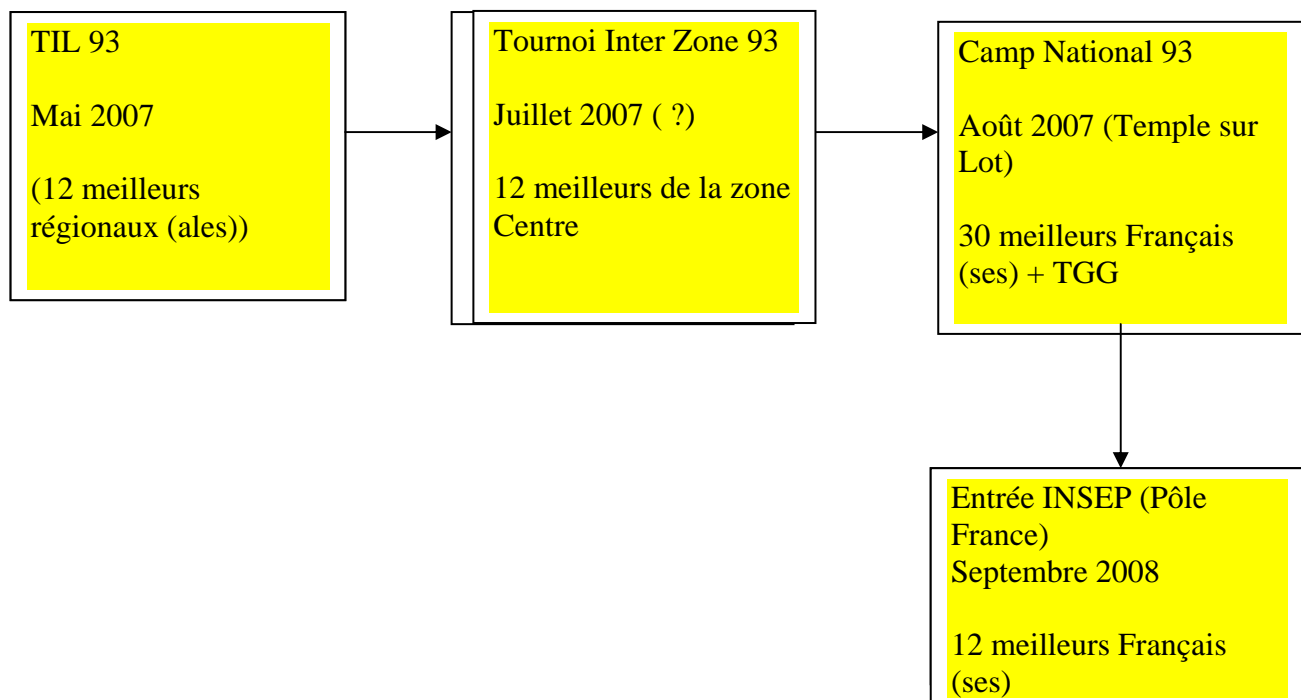
3 TIL PAR AN

Exemple de 2006 / 2007 :

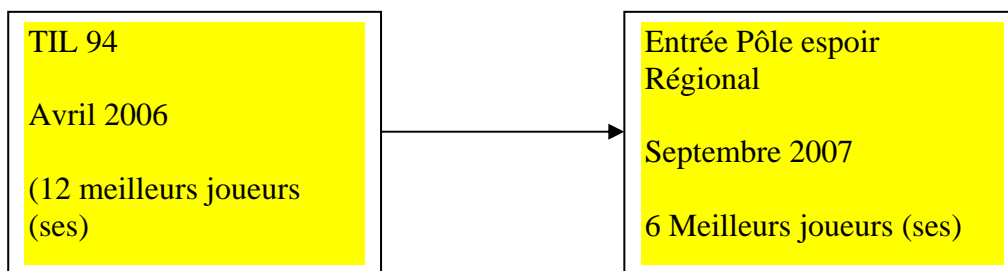
Joueurs et joueuses nés en 1992 :



Joueurs et joueuses nés en 1993:



Joueurs et joueuses nés en 1994 :



Objectifs :

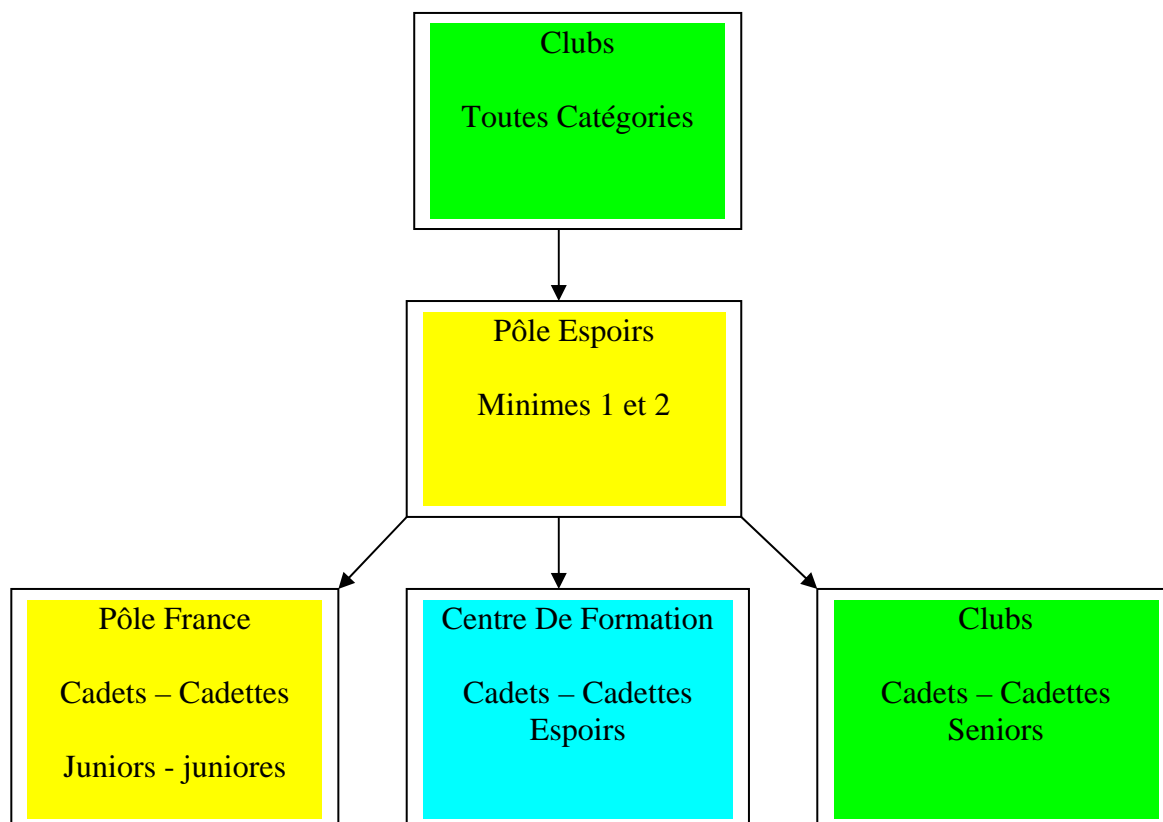
- TIL 92 : Dernière détection de la catégorie minime pour Pôle France, Centres de Formation, Clubs
- TIL 93 : Détection pour la sélection de Zone Est (Lyonnais, Centre, Bourgogne, Auvergne), Détection pour le camp national (30 meilleurs Français et Françaises + TGG) et le pôle France de l’Insep (12 meilleurs Français et Françaises).
- TIL 94 : Détection pour pôle espoir régional.

+ La Formation Dans les régions :

La formation du jeune joueur s'inscrit à travers diverses problématiques selon les objectifs de chacun. En effet, l'objectif d'une grande majorité de clubs est de former ses jeunes joueurs afin de renouveler et d'améliorer le niveau de pratique des équipes seniors. L'objectif d'une fédération et les missions que les CTS doivent remplir sont quelque part antinomiques puisque la détection individuelle des potentiels reste une priorité.

Par contre, la compréhension du système de détection permet de joindre ces deux objectifs. D'une part les joueurs à potentialité Haut Niveau, et d'autre part les joueurs qui permettront le renouvellement des générations.

Les structures de Formation :



● Le pôle Espoir :

Situé à Lyon au collège St Louis – St Bruno, le pôle espoir est une structure d'entraînement intégrant les filières d'accès au haut Niveau du ministère de la Jeunesse et des Sports et de la FFBB.

L'entraînement y est quotidien avec des contenus de formation délivrés par la FFBB et appliqués par les CTS en charge du pôle espoir.

Le pôle espoir est labellisé chaque année et doit répondre aux nombreuses exigences d'un cahier des charges rédigé conjointement par la FFBB et le Ministère des Sports.

L'objectif du pôle espoir est bâti autour d'un double objectif : Projet scolaire et projet sportif.

L'objectif sportif est de donner aux joueurs (ses) les outils techniques et tactiques afin de pouvoir prétendre à une pratique de haut niveau. Le cursus est de 2 ans au terme duquel les joueurs (ses) peuvent intégrer un pôle France, un Centre de Formation ou retourner dans leur club d'origine.

L'encadrement technique du pôle espoir est assuré par les CTS, les Cadres de Ligue afin de garantir une formation performante.

Les Centres de Formation Professionnels:

Les centres de formation des clubs professionnels sont des structures privées mais agréées par le ministère des sports et la FFBB qui effectue de nombreuses visites pour s'assurer du respect du cahier des charges par ces structures. Seuls les clubs professionnels masculins de Pro A (Ainsi que quelques clubs de Pro B) et féminins de Ligue féminine ont l'obligation de gérer un centre de formation. Les joueurs et joueuses sont soit sous contrat (Aspirants et stagiaires), soit seulement licenciés au club support. Les équipes cadets (tes) sont engagées en championnats de France Cadet (te) (Ainsi que les équipes de NF1), les équipes espoirs sont intégrées à un championnat espoir (Masculins) ou en NF3, NF2 (Féminines).

Le pôle France (Insep) :

Le pôle France est situé à Paris (Bois de Vincennes) au sein de l'INSEP. C'est une structure d'entraînement et de compétition directement gérée par la FFBB et le ministère des sports qui représente la finalité de la formation du jeune joueur (se). L'intégration est majoritairement le fruit de la filière de détection fédérale. 12 joueurs sont intégrés (en général) à l'issue du cursus pôle espoir pour une année (cadet (te) 1ère année) et les 6 joueurs à potentialité haut niveau peuvent poursuivre leur cursus à l'INSEP durant 2 années supplémentaires (Juniors). Le fonctionnement est similaire à celui des pôles espoirs avec l'objectif de réussir le double projet. L'encadrement sportif est assuré par des Conseillers techniques nationaux et des entraîneurs nationaux à raison de 9 entraînements par semaine. L'équipe cadette est engagée en NF2, les cadets en Championnat de France cadet, les juniors en NM1 et les juniores en NF1.

Conclusion :

La détection et la Formation des joueurs (ses) dans le Lyonnais ne sont pas l'apanage de la Ligue Régionale. Tous les acteurs du basket Ball dans la région et notamment tous les entraîneurs ont un rôle à jouer dans la détection et la formation des jeunes joueurs afin d'élever le niveau de pratique régional. Par contre, il est aussi logique, que les clubs ne pouvant pas ou ne souhaitant pas se structurer pour l'accueil de joueurs ou joueuses s'étant entraînés quotidiennement, laissent ses joueurs (ses) choisir leur orientation sportive.

La notion de projet club m'apparaît très importante afin de pouvoir développer une structure apte à continuer la formation des joueurs et joueuses après un cursus pôle ou Centre de formation et d'élever le niveau de formation dans les petites catégories.

La communication entre les entraîneurs (Clubs, Ligues, Sélections...) doit permettre la signalisation, la détection toujours plus efficace des futurs talents de notre région.

Enfin, il m'apparaît évident que la connaissance de la filière de détection et de formation par les entraîneurs doit les sensibiliser à l'intérêt pédagogique d'informer et d'encourager les jeunes potentiels à intégrer ces structures. Trop souvent, par méconnaissance et donc par appréhension, les entraîneurs ou dirigeants influencent ou n'informent pas les jeunes joueurs et joueuses (ou leurs parents) de l'existence de ces structures. Il me semble important de laisser le libre choix à ces jeunes joueurs et joueuses.

Ces structures et les gens qui les encadrent n'ont pas pour prétention de détenir le savoir faire absolu en terme de formation, mais l'organisation, l'encadrement professionnalisé et diplômé, les moyens financiers et structurels (emploi du temps aménagé, unité de lieu, staff médical...) donnent de solides garanties de formation.

Quelques idées reçues :

- Un joueur (se) intégrant une sélection départementale ou régionale va partir de mon club :

Dans l'absolu, aucun entraîneur de sélection, qu'il soit cadre technique départemental, CTS ou autre n'a de prérogative lui permettant d'orienter un joueur ou une joueuse vers un club. Dans la réalité, il arrive que les entraînements ou les compétitions des diverses sélections deviennent le terrain de chasse des clubs ou d'autres personnes pour un recrutement club. C'est à déplorer car, il me semble que les enjeux de compétition dans les catégories de jeune (Ligue ou championnat de France) ne doivent pas supplanter les enjeux de formation des clubs. Des règles sont en tous cas à respecter entre tous. Si un joueur ou une joueuse intéresse un club proposant un projet d'entraînement pertinent, la relation entre les entraîneurs de chaque club et entre les présidents devrait être prioritaire à toute autre démarche.

- Un joueur (se) intégrant le pôle espoir va partir de mon club :

Ici, les CTS peuvent statutairement seulement conseiller à la personne concernée d'intégrer une équipe évoluant en championnat de France minime. Par contre, les CTS ne peuvent pas obliger les jeunes joueurs (ses) à « signer » une licence dans tel ou tel club. Les licences « T » (prêt) permettent à des joueurs potentiels de jouer 2 ans dans un autre club tout en restant dans son club d'origine.

- Si je signale un joueur ou une joueuse « potentielle », elle (ou il) va partir et ne permettra pas au club d'évoluer :

Oui et non : Dans le cas où un joueur est signalé et qu'il intègre une structure de formation (pôle espoir ou autre), il est possible que son niveau de jeu lui permette d'intégrer des équipes ou des structures de formation ailleurs que dans son club. Il se pose alors la question : Est-ce que mon club est suffisamment structuré en terme de nombre d'entraînement, de niveau d'entraînement, de compétences d'entraîneur, et de niveau de jeu, pour permettre à ce joueur d'atteindre son plus haut niveau de pratique ? Si la réponse est négative, il est nécessaire d'accepter le départ d'un joueur (se) pour qu'il puisse s'épanouir ailleurs et ce par honnêteté pédagogique.

